

11.11.2010 - 07:55 Uhr

## Changement de caisse-maladie: le véritable «boom» du Managed Care

Lausanne (ots) -

La réception du décompte de primes 2011 fut une surprise pour beaucoup d'assurés. En vue de cette augmentation, ils recherchent activement tous les moyens pour réduire leurs dépenses: changement du modèle, de la franchise, de l'assureur... Toutefois, encore trop peu d'assurés réalisent leur potentiel d'économies.

Beaucoup d'assurés explorent les moyens pour réduire leur prime d'assurance-maladie et sont de plus en plus nombreux à solliciter les sites de comparaison tels que bonus.ch et comparez.ch. Les statistiques prélevées sur ces sites pendant le mois d'octobre le confirment: les modèles de Managed Care connaissent un véritable «boom». Ce qui explique le fort engouement pour des modèles dits «alternatifs», ce qui s'explique par le fait de réaliser des économies jusqu'à 25% par rapport aux primes du modèle traditionnel d'assurance.

Depuis 2007, bonus.ch étudie les tendances concernant les changements de caisse-maladie. L'analyse des demandes effectuées après la publication des primes officielles est concluante: l'intérêt pour les modèles de type HMO, médecin de famille et télémédecine est en augmentation constante. Cette année, 72.2% des demandes d'offre ont été enregistrées pour les modèles de Managed Care, c'est le triple par rapport à 2006 (24.6%).

Le plus grand volume de demandes d'offre concerne le modèle médecin de famille avec 31.9%. Par rapport à 2009, l'intérêt témoigné pour ce type de modèle est malgré tout en baisse (-6.9%). En revanche, le modèle HMO connaît un véritable «boom» avec 25.8%, représentant une augmentation de 9.2%. La plus grande perte d'intérêt (-27.8%), est à observer pour le modèle de base (libre choix du médecin).

Avec plus de 79% de demandes pour ces modèles, les cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Berne, Schaffhouse, Thurgovie et Uri enregistrent le plus fort intérêt. A l'opposé, à Genève et Glaris, les assurés sont plus partagés avec des taux de 51% et 60% respectivement. Tandis que Bâle-Ville, Jura, Schaffhouse, Uri et Valais enregistrent la plus forte croissance d'intérêt par rapport à 2009, l'intérêt à Zoug, Soleure, Glaris, Lucerne, Genève, St-Gall et Argovie a diminué.

En moyenne, 80% des assurés conservent leur franchise actuelle pour l'année suivante. Pour les jeunes adultes et les adultes, la franchise 300 reste celle qui suscite le plus d'intérêt (34%) avec une plus forte progression par rapport à 2009 parmi les adultes (+3%). La franchise 2'500 connaît un fort engouement parmi des jeunes adultes (26%) et adultes (22%). La tranche d'âge (19-25 ans) enregistre la plus grande croissance avec 3% par rapport à 2009.

L'intérêt pour les assurances complémentaires est en croissance. Lors d'une demande d'offre pour l'assurance de base, un assuré sur deux souhaite obtenir des informations sur des produits complémentaires. La tendance à la hausse (+4.2%) par rapport à 2009, démontre qu'un grand nombre d'assurés souhaite une couverture plus étendue que celle prescrite par la LAMal. Le plus grand intérêt est témoigné au Tessin, avec 61.6%.

Les adultes de 41 à 50 ans sont les plus représentés parmi les utilisateurs (21.3%). Par rapport à 2009, l'intérêt est en hausse auprès des jeunes adultes (+2%) et les seniors de 71 ans et plus (+1%). La majorité de demandes concerne la tranche d'âge 0 à 20 ans

(20.8%) suivie par les adultes de 41 à 50 ans (17.8%). Les demandes pour les jeunes de 21 à 30 ans et les seniors de 61 ans et plus sont en croissance (+1%).

Cette année, bonus.ch estime le taux de changement de caisse maladie à 10%. Ce chiffre reste relativement bas. 90% des assurés risquent de continuer à payer plus pour les mêmes prestations car prescrites par la LAMal, celles-ci sont identiques pour tous les assureurs. En changeant vers la caisse-maladie la moins chère dans leur canton, l'ensemble des assurés pourrait réaliser une économie globale de 4.5 milliards de francs par année.

Le comparatif des primes maladie de bonus.ch est actuellement le plus complet sur le marché: primes et indicateurs qualitatifs aident les assurés à mieux s'orienter. La transmission des demandes d'offre via les moyens électroniques signifie souvent un traitement plus rapide de la part de l'assureur et peut ramener le coût lié au changement (estimé entre CHF 100.- et 200.- par assuré) en dessous de CHF 100.-!

Tableaux et graphiques détaillés:

[http://www.bonus.ch/RDP-20101111\\_FR.pdf](http://www.bonus.ch/RDP-20101111_FR.pdf)

Contact:

bonus.ch S.A.  
Eileen-Monika Schuch  
Marketing and Sales Manager  
Av. de Beaulieu 33  
1004 Lausanne  
Tél.: +41/21/312'55'91  
E-Mail: [schuch@bonus.ch](mailto:schuch@bonus.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100613977> abgerufen werden.